

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
=====

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
=====

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT
=====

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING
=====

PUBLIC CONTRACTS SERVICE
=====

COMMUNIQUE N° D13-447 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 NOV 2022

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°067/D13-337/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 07/10/2022, relatif à la fourniture des équipements biomédicaux dans les Formations Sanitaires en procédure d'urgence

Financement : BF

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 3310 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU _____**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'appel d'offres national ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Fourniture des équipements biomédicaux dans les Formations Sanitaires en procédure d'urgence	ETOILE SARL Tel : 696 931 933	248 336 000	45 Jours	Proposé attributaire
	ETS SOLEIL SERVICES Tel : 699 070 845	217 300 000	45 jours	Éliminé pour absence d'une pièce administrative (attestation de soumission à la CNPS) après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



Le Ministre

Dr. Mameouda Malachio